

<http://www.snetap-fsu.fr/Auvergne-Meeting-national-laique-a.html>



Auvergne : Meeting national laïque à Paris le 5 décembre 2015

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 10 décembre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le SNETAP était représenté par des membres du secrétariat général, du [CSN](#) et SNETAP Auvergne.

Conformément au mandat du Snetap-[FSU](#) pris lors de notre dernier [CSN](#) des 22 et 23 septembre 2015 :

« L'enseignement privé, au travers d'implantations sauvages d'établissements, de classes ou de sections, continue de profiter des largesses introduites par les **lois antilaïques** (loi Debré, Loi Carle, Loi Rocard sur l'enseignement agricole et loi Forissier).

Ce sont autant de coins enfoncés dans la loi laïcité de 1905 qui fêtera ses 110 ans au mois de décembre.

Dans le cadre de ses mandats, le SNETAP-FSU appelle les personnels à participer aux initiatives qui seront prises à l'occasion de cet anniversaire pour exiger l'abrogation de toutes les lois antilaïques.

Le Bureau national du Snetap-FSU invite les personnels à participer au Grand meeting national laïque pour la défense et la promotion de la loi de 1905 à Paris le 5 décembre 2015 »

Le meeting a commencé ainsi : « Au nom de toutes les victimes de la barbarie d'hier et d'aujourd'hui. Au nom de toutes les victimes des attentats barbares à travers le monde, de Paris à Madrid, de Beyrouth à Tunis. Au nom de toutes les victimes des actes de guerre d'hier et d'aujourd'hui.

Je vous demande de vous lever et d'observer une minute de silence »

La manifestation nationale, prévue place de la République à Paris n'ayant pas été autorisée (pour cause « d'état d'urgence ») un meeting s'est tenu au gymnase Japy dans le XI^{ème} arrondissement, tout près des événements dramatiques du 13 novembre 2015 : Faut-il y voir une réponse voire un appel aux responsables politiques du moment ?

Durant trois heures d'interventions (qui ne seront certainement pas relayées par les grands médias) les participants ont partagé beaucoup d'enthousiasme, d'émotion et parfois de bonheur devant cette volonté largement partagée de ne rien céder.

Avec une totale liberté d'expression sont intervenus :

- Pierre Tournemire, Président de la Ligue de l'enseignement,
- Jean-Luc Romero, Président de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité,
- Philippe Guglielmi, Président d'Honneur de Laïcité-Liberté,
- Françoise Olivier-Utard, Administratrice de l'Union rationaliste,
- Daniel Boitier, Ligue des Droits de l'Homme,
- David Gozlan, Secrétaire général de la Libre Pensée,
- Jocelyne Marmande, membre du Bureau confédéral de [FO](#),
- Alain Barbier de la FERC-[CGT](#),
- Christian Eyschen, porte-parole de l'Association internationale de la Libre Pensée.
- Un message envoyé par Alain Ten Liong, Président du Conseil général de Guyane a été lu.

Tous ont manifesté clairement leur volonté de défendre la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat avec l'article 1 : « la République garantit la liberté de conscience » mais aussi et surtout l'article 2 qui précise : « la République ne reconnaît ni ne salarie aucun culte »

Tous ont manifesté leur volonté, dans l'unité grandissante, de défendre l'Ecole Publique et Laïque.

Le Serment du 19 juin 1960, à Vincennes, est toujours d'actualité, à savoir « (...)

- De manifester en toutes circonstances et en tous lieux leur irréductible opposition à la loi Debré contraire à l'évolution historique de la Nation ;
- De lutter sans trêve et sans défaillance jusqu'à son abrogation (...) »

Il appartient à toutes les organisations et associations se réclamant de la Laïcité, de le rappeler et de faire vivre ce serment avec détermination et enthousiasme.

Ce meeting, s'est conclu par une ovation de la salle debout et scandant « ABROGATION de la loi Debré ».

Ce meeting du 5 décembre 2015 à Paris, important, dans ce lieu, le XI arrondissement, en ce moment précis, n'avait pas pour objet de « commémorer », une nouvelle fois, la loi du 9 décembre 1905, mais son objectif est d'exiger du gouvernement de faire vivre et donc de faire respecter cette loi fondamentale de la République.

Les gouvernements doivent entendre l'exigence des organisations laïques et retrouver le courage politique, qui aujourd'hui, fait cruellement défaut.

Le secrétariat régional Auvergne
Lundi 7 décembre 2015